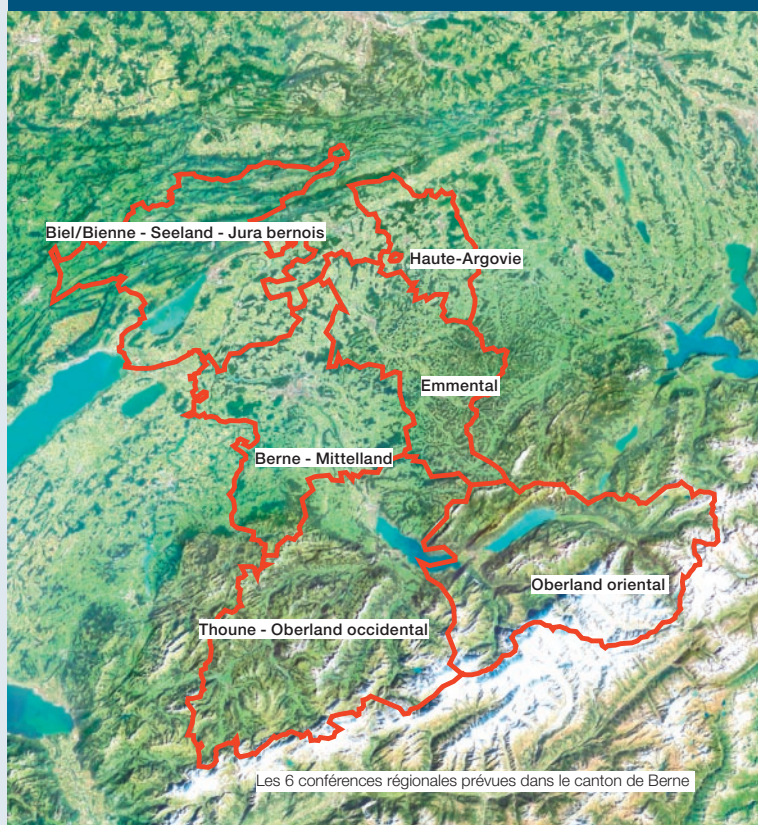




Stratégie en faveur des agglomérations et de la coopération régionale dans le canton de Berne



Concentration des forces

L'économie et la société sont mobiles. Les transports et l'urbanisation ignorent les limites communales, et les acteurs des domaines économiques et culturels ont également une vision plus large. Nous vivons certes dans des communes, mais celles-ci s'inscrivent dans une région.

Notre canton doit poursuivre son développement en favorisant l'émergence de cadres de vie attrayants et d'espaces économiques performants: des régions riches en termes d'emplois et de logements, qui garantissent en outre la mobilité et offrent des espaces de détente en suffisance.

Il s'agit d'unir les forces en présence.

Efficacité de la coopération

Les composantes de tels cadres de vie et espaces économiques sont les communes.

Il leur appartient donc de coordonner leurs activités et de coopérer entre elles.

Or, une coopération couronnée de succès exige des structures décisionnelles efficaces et un réseau politique solide.

Il convient par conséquent d'introduire un nouvel instrument politique:
la conférence régionale.



Conférence régionale: la structure

Au sein d'une région, chaque commune est représentée par le président ou la présidente de son exécutif, qui agit conformément aux instructions de ce dernier.

Le droit de vote de chaque commune est pondéré en fonction de son importance démographique.

La population et les autorités communales participent aux décisions.

Les organes sont l'assemblée régionale, le directoire, les commissions et le secrétariat.



Conférence régionale: les activités



Elle élabore les conceptions régionales des transports et de l'urbanisation (CRTU).



Elle édicte le plan directeur régional.



Elle se prononce sur les subventions en faveur des activités culturelles.



A titre exceptionnel, elle édicte des plans de quartier régionaux.



Pour les communes qui le souhaitent – et uniquement pour elles –, elle assume d'autres tâches dans les domaines de la promotion économique, de l'action sociale ou encore de la planification des installations sportives.



Bienne



Berne



Berthoud

Conférence régionale: les avantages



La nouvelle approche favorise la hauteur de vues.



La concentration, la vision d'ensemble et un réseau politique solide sont autant de gages de compétitivité.



Plus de blocages: les décisions de portée contraignante sont prises rapidement.



L'union fait la force.



Ensemble à la barre, la ville et la campagne ont le vent en poupe!



Conférence régionale: les fondements

➤ Liberté de choix:

La conférence régionale voit le jour si le corps électoral et les communes le décident.

➤ Participation de toutes les communes:

Chaque commune de la région est représentée par le président ou la présidente de son exécutif.



➤ Équité:

Le droit de vote est pondéré selon un barème approprié, en fonction de l'importance démographique de chaque commune.

➤ Démocratie:

La population participe aux décisions.

Démocratie au niveau régional: une innovation au vrai sens du terme, et un renforcement des droits politiques.

Edition: Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
www.jgk.be.ch/oacot

Octobre 2006